



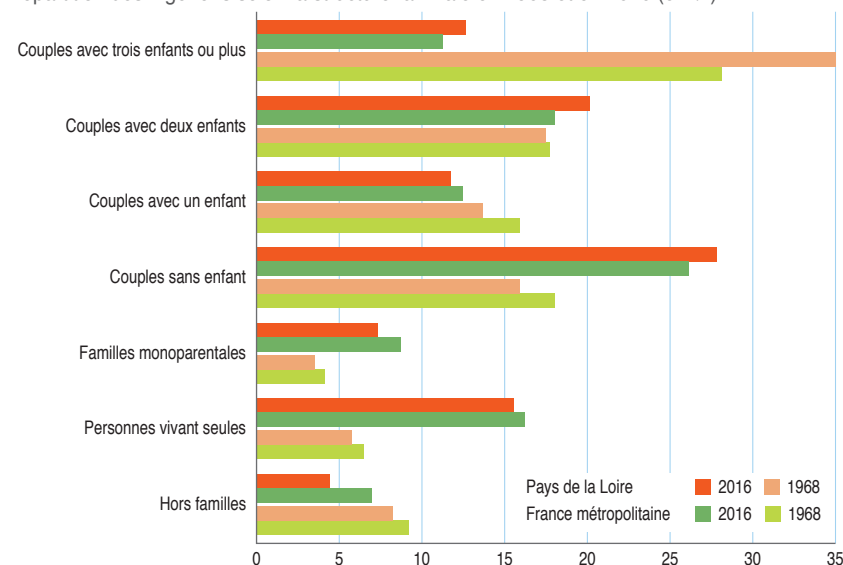
Des familles moins nombreuses, exposées à des difficultés financières

En 2016, 52 % des Ligériens vivent au sein d'une famille avec enfants, soit 18 points de moins qu'en 1968, mais toujours plus qu'en France métropolitaine. Les structures familiales ont fortement évolué. En 2016, les familles sont moins souvent nombreuses. Alors qu'il y a 50 ans, les Pays de la Loire se caractérisaient par une forte présence de familles avec trois enfants ou plus, elles en comportent désormais plus souvent deux. En revanche, appartenir à une famille monoparentale est deux fois plus fréquent qu'en 1968. Or les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont particulièrement fragiles : une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Les familles nombreuses sont également plus touchées par la pauvreté, même si elle est moindre qu'au plan national. Si l'offre d'accueil est la plus abondante dans les Pays de la Loire, les familles pauvres font moins fréquemment garder leurs jeunes enfants que les autres ménages. Les familles fragilisées sont plus présentes dans les grandes agglomérations et dans les territoires peu denses du pourtour de la région.

Hélène Chesnel, Jonathan Kurzmann, Insee

En 2016, 3,6 millions de personnes habitent dans les Pays de la Loire. La moitié de la population fait partie d'une famille avec un ou des enfants (*figure 1*). Cette part diminue nettement depuis 50 ans (52 % en 2016 contre 70 % en 1968). Les structures familiales évoluent et, avec elles, les besoins et les contraintes des familles : davantage de parents élèvent leurs enfants seuls ; les femmes travaillent plus souvent et les parents doivent donc concilier leur organisation professionnelle avec leur vie familiale. Par ailleurs, les familles résident plus fréquemment loin des villes, ce qui peut les éloigner des emplois, des équipements et des services. Enfin, les familles les plus modestes peuvent être davantage fragilisées financièrement quand elles s'agrandissent. Comprendre l'organisation spatiale des familles et son évolution dans le temps est essentiel pour dimensionner les dispositifs d'aides et répondre aux besoins spécifiques de chaque structure familiale, particulièrement pour les plus fragiles.

1 Vivre au sein d'une famille nombreuse est nettement moins fréquent qu'il y a 50 ans
Répartition des Ligériens selon la structure familiale en 1968 et en 2016 (en %)



Note : Les personnes « hors familles » cohabitent avec des personnes avec lesquelles elles n'ont pas de lien familial ou qui ne font pas partie des autres structures familiales.

Lecture : En 2016, 13 % des Ligériens vivent dans une famille composée d'un couple avec trois enfants ou plus contre 35 % en 1968.

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 1968 et 2016.

Vivre en couple avec plusieurs enfants reste une spécificité des Pays de la Loire...

En 2016, les Pays de la Loire sont la région où les habitants résident le plus souvent dans une famille composée d'un couple et d'au moins deux enfants : 33 % sont dans ce cas contre 29 % pour la France métropolitaine. Faire partie d'une famille composée d'un couple et d'un seul enfant est aussi fréquent dans la région qu'au niveau national (12 % des personnes). Au total, 45 % des Ligériens vivent au sein de familles composées d'un couple avec un ou des enfants.

À l'inverse, la Bretagne et les Pays de la Loire sont les régions où les personnes habitent le moins souvent au sein d'une famille monoparentale, avec 7 % des résidents contre 9 % en France métropolitaine. Les autres habitants de la région vivent principalement en couple sans enfant (28 % des personnes) ou seuls (16 %).

... même si cette situation est moins répandue qu'il y a 50 ans

Appartenir à une famille nombreuse est moins fréquent qu'il y a 50 ans. Dans les Pays de la Loire, la part des personnes vivant dans des familles constituées d'un couple avec trois enfants ou plus diminue de 35 % à 13 % entre 1968 et 2016. Cette part baisse fortement entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990 (- 18 points) puis de plus en plus légèrement jusqu'en 2016 (- 4 points).

En 1968, la région se démarquait, avec les Hauts-de-France, de la moyenne nationale par la forte présence de familles nombreuses. La part des habitants vivant au sein d'une famille constituée d'un couple avec au moins trois enfants était supérieure de 7 points au niveau national. En 2016, cette spécificité s'est

fortement réduite : en 50 ans, la présence des familles nombreuses diminue davantage dans les Pays de la Loire qu'en France et la situation régionale se rapproche de la moyenne nationale. Dans les Hauts-de-France, la part de personnes vivant au sein d'un couple avec trois enfants ou plus est restée relativement élevée (14 %, contre 11 % en moyenne nationale) et elle augmente fortement en Île-de-France pour atteindre le même niveau.

En revanche, la part de personnes vivant dans une famille composée d'un couple avec deux enfants est la plus élevée dans la région. Les familles comportent désormais plus souvent deux enfants que trois ou plus, contrairement à 1968.

Si les tendances démographiques et les comportements de décohabitation se poursuivaient, le nombre de personnes vivant dans une famille formée d'un couple avec des enfants diminuerait légèrement à l'horizon 2050 (- 7 % sur l'ensemble de la période). La baisse est plus marquée pour les couples avec trois enfants ou plus (- 14 %).

Moins d'enfants et des Ligériens plus tardivement parents

Les Ligériens ont moins d'enfants qu'il y a 50 ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité (*sources et définitions*) baisse fortement. Entre 1975 et 2016, il chute de 2,28 enfants par femme de 15 à 49 ans à 1,91 enfant. Le nombre d'enfants par femme diminue particulièrement chez les moins de 25 ans jusqu'au début des années 1990. À partir de cette période, il augmente nettement pour les 25 ans ou plus. Depuis 2010, la fécondité baisse de nouveau, essentiellement chez les femmes de moins de 35 ans. Globalement, elle reste cependant légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine.

La baisse du nombre d'enfants s'explique également par une parentalité plus tardive. En 2016, l'âge moyen de la mère à l'accouchement est de 30,2 ans contre 26,6 en 1975. Être parent entre 18 et 24 ans est trois fois moins fréquent en 2016 qu'en 1968 (5 % de personnes contre 18 % en 1968) et deux fois moins entre 25 et 29 ans qu'il y a 50 ans (35 % contre 70 % en 1968). Ces baisses sont plus marquées entre 1982 et 1999. La diminution est moindre entre 35 et 44 ans. En 2016, dans la région comme en France, le pic de parentalité se situe entre 40 et 44 ans, âge auquel 79 % des Ligériens ont des enfants. En 1968, il se situait entre 35 et 39 ans, avec 84 % des Ligériens dans ce cas.

De plus en plus de séparations et de familles monoparentales

En 2016, dans la région comme en France métropolitaine, trois couples cohabitants sur quatre sont mariés. Cette part baisse fortement depuis 1968 où la quasi-totalité des couples étaient mariés. De nouvelles formes d'union se développent : en 2016, 18 % des couples sont en union libre et 8 % sont pacsés. Ainsi, ces dernières années, les Ligériens ont conclu autant de Pacs que de mariages.

Par ailleurs, les divorces sont de plus en plus fréquents : en 2011, pour 100 Ligériens mariés, 12 sont divorcés, contre 2 en 1968. De même, en 2016, pour 100 Pacs conclus, 19 sont dissous pour une autre raison qu'un mariage, soit deux fois plus qu'en 2007. Ces deux chiffres sont cependant inférieurs à la moyenne nationale.

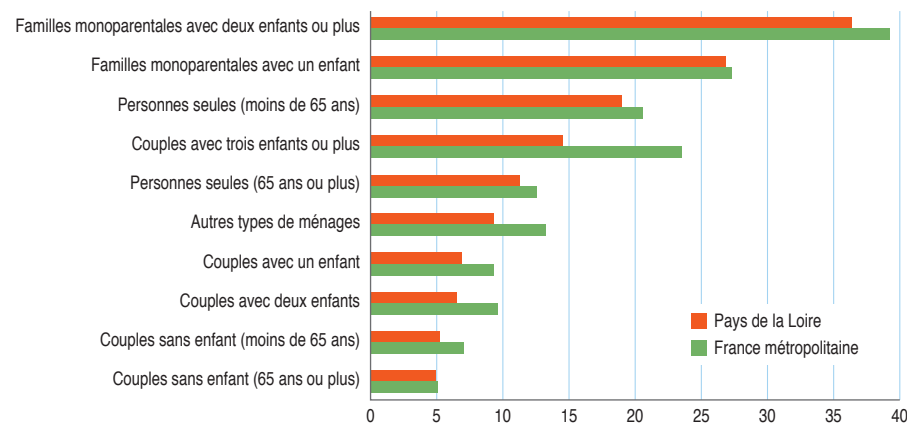
Avec cette hausse des séparations, résider au sein d'une famille monoparentale est deux fois plus fréquent qu'il y a 50 ans. En 2016, dans les Pays de la Loire, 17 % des enfants, soit 166 000, vivent avec un seul parent. Cette part reste stable entre 1968 et 1982 puis croît lentement jusqu'en 1990 et plus fortement depuis. En 2016, elle augmente avec l'âge des enfants : un enfant de moins de 5 ans sur dix vit dans une famille monoparentale contre un enfant de 15 à 17 ans sur cinq.

Parents inclus, le nombre de personnes vivant dans une famille monoparentale a ainsi triplé depuis 50 ans. Si les tendances démographiques et les comportements de décohabitation se poursuivaient, leur nombre pourrait augmenter d'un tiers à l'horizon 2050.

En 50 ans, les structures familiales se sont aussi complexifiées. Suite à une séparation, certains parents reconstruisent une vie familiale en se réinstallant en couple avec une autre personne. En 2018, un enfant sur dix vit au sein d'une famille recomposée (*pour en savoir plus*).

2 Des familles moins fragiles dans les Pays de la Loire qu'en France métropolitaine

Taux de pauvreté selon la structure familiale dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine en 2017 (en %)



Lecture : Dans les Pays de la Loire, 14,6 % des personnes vivant dans une famille constituée d'un couple avec trois enfants ou plus sont en situation de pauvreté contre 23,6 % en France métropolitaine.

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017.

Au sein de la région, les structures familiales sont très différentes et évoluent de façon diverse depuis 1999. Les familles, notamment lorsqu'elles sont fragilisées, peuvent rencontrer des difficultés spécifiques selon le contexte socioéconomique des territoires dans lequel elles résident. À l'échelle des intercommunalités, cinq profils de territoires peuvent être distingués, avec des enjeux différents pour chacun d'entre eux.

Dans les **grandes agglomérations**, une personne sur dix vit au sein d'une famille monoparentale. Cette forte présence s'explique notamment par un parc de logements sociaux développé leur permettant de se loger tout en étant à proximité de l'emploi et des équipements. Les disparités de revenus y sont plus importantes et la pauvreté plus présente : 13,0 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, plus particulièrement les familles monoparentales (34,9 %) et les familles composées d'un couple avec trois enfants ou plus (19,2 %). Dans ces territoires, l'accès au logement pour les familles modestes peut être une difficulté dans un contexte où le marché immobilier est particulièrement tendu : les grands logements y sont moins fréquents et à des prix beaucoup plus élevés qu'ailleurs. Seulement 40 % des habitants vivent dans une famille composée d'un couple avec des enfants, soit 9 points de moins qu'en 1999. Le parc social permet cependant de répondre en partie aux besoins des familles les plus modestes. Dans ces grandes agglomérations où le chômage est relativement élevé, les enfants vivent plus souvent avec des parents sans emploi, qu'ils soient en couple ou seuls. En lien avec cela, les parents font moins souvent garder leurs jeunes enfants qu'ailleurs, ce qui peut représenter une difficulté pour l'accès à l'emploi.

Le **nord-est sarthois** (les communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille) se rapproche de ce profil de territoire essentiellement en raison de la forte présence des familles monoparentales et du faible recours à la garde de leurs jeunes enfants.

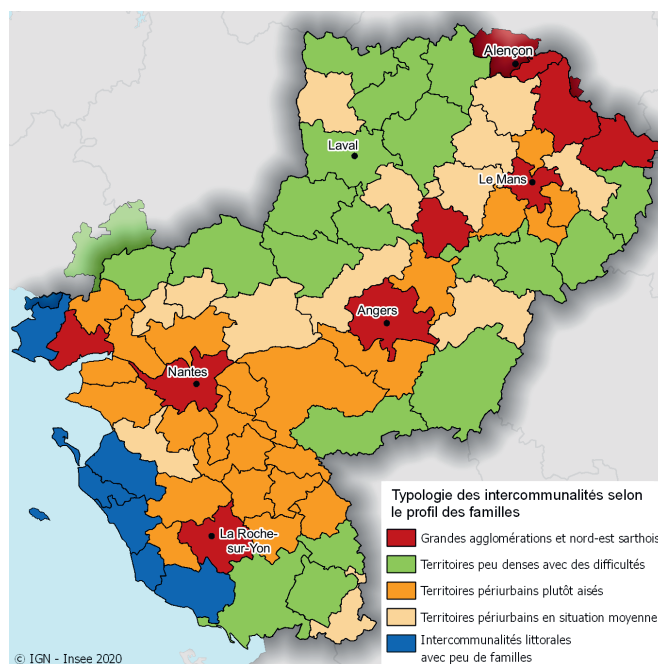
Des familles en difficulté sont également nombreuses dans des **territoires moins denses** du pourtour de la région. Le taux de pauvreté y est élevé (12,2 %). Les habitants vivent au sein d'une famille monoparentale aussi souvent qu'en moyenne régionale, mais, lorsqu'ils sont dans ce cas, leur situation est particulièrement fragile : 37,5 % sont pauvres, notamment parce que le parent travaille moins souvent. Dans ces territoires peu denses, les parents isolés peuvent être plus éloignés des écoles, des équipements et de l'emploi. En revanche, les parents font davantage garder leurs jeunes enfants qu'en moyenne régionale. Une difficulté de ces territoires est d'attirer des familles, la population ayant peu augmenté depuis 1999 (+ 8 %), tandis que la part des personnes vivant au sein d'une famille composée d'un couple avec un ou plusieurs enfants diminue.

Les difficultés sont moins importantes dans les **territoires périurbains**, où la moitié des habitants vivent au sein d'une famille composée d'un couple avec un ou des enfants. Les familles monoparentales y sont moins présentes et la pauvreté moins fréquente. Les parents sont plus souvent en emploi et font plus fréquemment garder leurs jeunes enfants qu'en moyenne régionale. Cependant, la population de ces intercommunalités augmente fortement depuis 20 ans, particulièrement les couples avec enfants, avec des enjeux pour l'accès à l'emploi, aux services et équipements qui restent parfois très concentrés dans les grandes agglomérations. Ces problématiques peuvent être particulièrement fortes pour les habitants plus modestes qui y vivent.

Au sein de l'espace périurbain, deux profils de territoire se dégagent : l'un est particulièrement aisé avec seulement 7,1 % des habitants vivant sous le seuil de pauvreté et l'autre dans une situation plus proche de la moyenne régionale.

Enfin les familles avec enfants sont moins présentes sur les **territoires littoraux**. Alors que la population y augmente nettement depuis 1999 (+ 25 %), la part des habitants vivant au sein d'une famille constituée d'un couple avec enfants diminue. Il s'agit de territoires plus attractifs pour des personnes âgées s'y installant au moment de la retraite et pour des personnes s'y rendant occasionnellement, dans une résidence secondaire ou dans des structures touristiques. Dans ce contexte de tensions sur le marché immobilier, les familles avec enfants peuvent avoir de vraies difficultés à se loger à des prix abordables.

Typologie des intercommunalités des Pays de la Loire selon le profil des familles et leur évolution



Source : Insee, RP 1999 et 2016, Filosofi 2017.

Autre constat, il est trois fois plus courant de vivre seul en 2016 qu'en 1968, en raison du vieillissement de la population, des mises en couple plus tardives et des séparations. Enfin, en 2016, les Ligériens vivent davantage en couple sans enfant (+ 12 points depuis 1968). Cela est particulièrement vrai pour les personnes de 50 ans ou plus, dont 59 % sont dans ce cas en 2016 contre 46 % en 1968. Le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie contribuent notamment à accroître la longévité des couples.

Les familles monoparentales et les familles nombreuses plus souvent pauvres que les autres familles...

Les familles monoparentales sont plus exposées à la pauvreté (*sources et définitions*) que les autres ménages. En 2017, 33,0 % des personnes appartenant à cette structure familiale vivent sous le seuil de pauvreté, soit 91 000 personnes dont 48 000 enfants mineurs. Cette part s'élève à 36,4 % lorsqu'il y a deux enfants ou plus (*figure 2*).

Par ailleurs, le risque de pauvreté augmente avec le nombre d'enfants même lorsque les parents sont en couple. Ainsi, 14,6 % des personnes résidant dans des familles constituées d'un couple avec trois enfants ou plus sont pauvres, contre 6,7 % pour celles vivant en couple avec un ou deux enfants. Au total, 151 000 personnes, dont 70 000 enfants mineurs, vivent sous le seuil de pauvreté dans des familles constituées d'un couple avec un ou plusieurs enfants.

En 2017, 10,8 % des habitants des Pays de la Loire sont en situation de pauvreté, soit 3,7 points de moins qu'en France métropolitaine. Quel que soit le ménage considéré, les Ligériens sont moins exposés qu'au niveau national. Dans la région, les familles nombreuses sont relativement moins pauvres qu'en France métropolitaine (− 9,0 points). Les Pays de la Loire sont, avec la Bretagne, les deux régions où les personnes vivent le moins souvent sous le seuil de pauvreté dans cette structure familiale. L'écart est plus faible pour les familles

monoparentales surtout lorsqu'elles n'ont qu'un seul enfant.

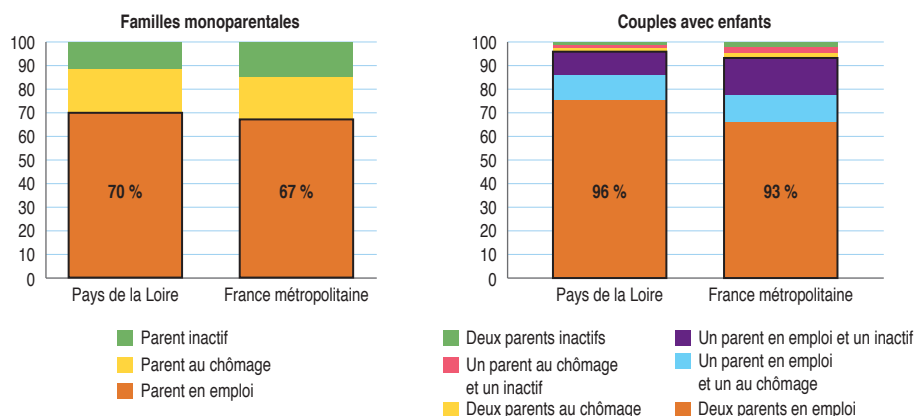
... et avec plus de difficultés pour concilier vie professionnelle et familiale

Avoir un ou des parents qui travaillent est plus fréquent dans la région qu'en France métropolitaine, quel que soit le type de ménage. En effet, pour les familles monoparentales comme pour les couples, la part d'enfants ayant au moins un parent qui travaille est de trois points supérieure au niveau national. Ceci est lié à un taux d'emploi plus élevé dans la région aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Cependant, les familles monoparentales disposent moins souvent de revenus professionnels que les parents en couple. En 2016, sur 100 enfants résidant au sein d'une famille monoparentale, 70 ont un parent en emploi (*figure 3*). La situation est très différente lorsque les parents sont en couple : pour la quasi-totalité des enfants qui vivent avec leurs deux parents, au moins un des parents

3 Des parents davantage en emploi dans les Pays de la Loire

Répartition des enfants selon l'activité des parents en 2016 (en %)



Source : Insee, RP 2016.

travaille et les deux sont en emploi pour les trois quarts d'entre eux.

Pour les familles monoparentales comme pour les couples, l'activité des parents est moins fréquente lorsqu'il y a trois enfants ou plus. En effet, 75 % des enfants appartenant à des familles monoparentales avec un ou deux enfants ont un parent qui travaille, contre 57 % lorsqu'il y a trois enfants ou plus. De même, 80 % des enfants vivant avec un couple de parents ont leurs deux parents en emploi lorsqu'il y a un ou deux enfants, contre 69 % quand il y en a trois ou plus. Concilier la vie professionnelle et familiale semble plus compliqué pour les familles nombreuses.

Disposer de revenus d'activité impacte fortement la situation financière des familles et limite les risques de précarité. Le lien est particulièrement fort pour les familles monoparentales. En 2017, 73,7 % des personnes en familles monoparentales n'ayant pas un revenu d'activité comme source principale de revenu vivent sous le seuil de pauvreté, contre 22,2 % des autres familles monoparentales. De même, 45,8 % des couples avec enfants n'ayant pas un revenu d'activité comme source principale de revenu sont pauvres contre 7,5 % dans le cas contraire. Ce lien entre revenus d'activité et pauvreté est vrai quel que soit le nombre d'enfants. Les prestations sociales, familiales et logements représentent la moitié du revenu disponible pour les familles monoparentales pauvres et le tiers pour les couples avec enfants

pauvres. Elles ne compensent qu'en partie l'absence ou la faiblesse des revenus d'activité.

Moindre recours à la garde d'enfants pour les familles pauvres

Les familles vivant sous le seuil de pauvreté font moins souvent garder leurs jeunes enfants. En 2017, dans les Pays de la Loire, 17 % des ménages pauvres ayant au moins un enfant de moins de 3 ans déclarent des frais de garde (*sources et définitions*), soit quatre fois moins que pour les ménages non pauvres. Les familles monoparentales en notifient moins fréquemment que les couples avec enfants. Ceci est vrai que les ménages soient pauvres ou non.

Si, pour une partie des familles, être sans emploi peut leur permettre de garder elles-mêmes leurs enfants, le lien peut également être inverse : la garde d'enfants peut s'avérer trop coûteuse et contraignante pour accéder à des emplois parfois faiblement rémunérés ou aux horaires atypiques.

Les familles ligériennes font plus couramment appel à la garde d'enfants qu'en moyenne nationale quel que soit le type de ménage considéré. Les Pays de la Loire sont la région métropolitaine avec le plus fort taux de garde en 2017 et également celle où l'offre d'accueil des jeunes enfants est la plus abondante. Pour 100 enfants de moins de 3 ans, 88 places sont disponibles en accueil collectif, familial ou avec une

assistante maternelle, soit 23 places de plus qu'en France métropolitaine en raison essentiellement du nombre élevé de places chez les assistantes maternelles. En revanche, malgré une hausse ces dernières années, l'offre d'accueil groupé, notamment les crèches et les halte-garderies, est moins répandue qu'au niveau national. Par ailleurs, les Pays de la Loire bénéficient également d'un fort taux de scolarisation des enfants de 2 ans : 15 % vont à l'école contre 12 % au niveau national. ■

Sources et définitions

Deux sources de données sont mobilisées. D'une part, le **recensement de la population (RP)** permet d'analyser la composition familiale de façon fine tout en disposant d'indicateurs comparables sur une longue période (1968 à 2016) ; d'autre part, le **fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** apprécie les relations familiales à partir du ménage, à savoir l'ensemble des personnes qui sont fiscalement rattachées au même logement, et non plus les familles.

Les **projections** de population selon la structure familiale s'appuient sur les projections issues de l'outil méthodologique de projections d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves (Omphale).

Les personnes vivant hors ménage ordinaire, notamment ceux vivant en collectivité, sont hors du champ de l'étude.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le niveau de vie médian est tel que la moitié des ménages dispose d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Un individu est considéré comme **pauvre** lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire. Celui-ci correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 041 € par mois en 2017.

L'analyse des **frais de garde d'enfants** porte sur les ménages ayant au moins un enfant de moins de 3 ans. On considère qu'un ménage a recours à une garde pour de jeunes enfants lorsqu'il bénéficie d'une déduction fiscale relative au mode de garde pour des enfants de moins de 6 ans.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil Régional des Pays de la Loire (Thierry Dufort), avec la collaboration de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) des Pays de la Loire (Georges Douteau et Anne-Yvonne Petiteau).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Septembre 2020

Pour en savoir plus

- Kurzmann J. et Marbot C., *Un enfant ligérien sur dix vit dans une famille recomposée*, Insee Flash, n° 100, janvier 2020.
- Chaillot P. et Legendre D., *Temps partiel : la garde des enfants est le premier motif des femmes*, Insee Analyses, n° 71, mars 2019.
- Bourieau P. et Goin A., *Garde d'enfants : une offre abondante portée par les assistantes maternelles*, Insee Flash, n° 81, mars 2018.
- De Lapasse B., Kaldi M. et Molitor E., *Géographie des ménages*, Fiche d'analyse de l'observatoire des territoires 2019, octobre 2019.

